Tunis le 17 Avril 2012

Communiqué :

Nominations et levée de l'administration judiciaire

La société Carthage Cement informe ses actionnaires que conformément aux dispositions de l'article 11 du décret loi n° 2011-68 du 14 juillet 2011 relatif à la création d'une commission nationale de gestion des avoirs et des fonds objets de confiscation ou de récupération en faveur de l'état, et sur proposition de Monsieur le Ministre des Finances, Président de la dite commission, les changements suivants ont été opérés :

- Au niveau de Carthage Cement : le conseil d'administration a décidé la cooptation de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant qu'administrateur représentant de l'état (soumis à ratification de l'Assemblée Générale), la nomination de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant que Président du conseil d'administration et la nomination de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant que Directeur Général de Carthage Cement.

- Au niveau de la société Bina Corp détenant 50,3% du capital de Carthage Cement et un siège dans son conseil d'administration : cooptation de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant qu'administrateur représentant de l'état et nomination de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant que Président Directeur Général de Bina Corp

- Au niveau de Bina Holding détenant 60% du capital de Bina Corp et un siège dans le conseil d'administration de Carthage Cement: cooptation de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant qu'administrateur représentant de l'état et sa nomination en tant que Directeur Général de Bina Holding

Suite à ces nouvelles nominations et sur la base des dispositions de l'article 2 du même décret loi n° 2011-68 concernant la gestion des biens confisqués ou récupérés en faveur de l'état, l'administration judiciaire a été levée au niveau de Carthage Cement en date du 16 avril 2012.